

# BC 200

## BÂTI DE CAROTTAGE










**E-SHOP**



COMMANDEZ DIRECTEMENT  
VOS PIÈCES DÉTACHÉES !



SOMMAIRE

<b>1.</b>	<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>3</b>
<b>2.</b>	<b>PICTOGRAMMES</b> .....	<b>3</b>
2.1.	PICTOGRAMMES PRESENTS DANS CETTE NOTICE D'INSTRUCTIONS .....	3
<b>3.</b>	<b>SECURITE</b> .....	<b>4</b>
3.1.	PRESCRIPTIONS GENERALES DE SECURITE .....	4
3.2.	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES DE SECURITE .....	5
3.3.	PROTECTION DE L'OPERATEUR .....	6
<b>4.</b>	<b>DESCRIPTIF ET FONCTIONNEMENT</b> .....	<b>6</b>
4.1.	APPLICATION PREVUE DU BATI.....	6
4.2.	CARACTERISTIQUES .....	6
4.3.	DESCRIPTIF DU BATI.....	7
<b>5.</b>	<b>INSTALLATION</b> .....	<b>8</b>
5.1.	 CONDITIONNEMENT .....	8
5.2.	 MANUTENTION ET TRANSPORT .....	8
5.3.	 MISE EN PLACE DU BATI.....	8
<b>6.</b>	<b>REGLAGE</b> .....	<b>9</b>
6.1.	 ANGLE D'INCLINAISON DE CAROTTAGE.....	9
<b>7.</b>	<b>MONTAGE</b> .....	<b>10</b>
7.1.	 AVEC LA CAROTTEUSE PROCD182-S .....	10
7.2.	 AVEC LA CAROTTEUSE PROCD182 .....	11
<b>8.</b>	<b>UTILISATION</b> .....	<b>12</b>
8.1.	 PROCEDURE DE CAROTTAGE .....	12
<b>9.</b>	<b>VUE ECLATEE</b> .....	<b>13</b>
<b>10.</b>	<b>GARANTIE</b> .....	<b>15</b>
<b>11.</b>	<b>CERTIFICAT DE GARANTIE</b> .....	<b>16</b>

**1. INTRODUCTION**



**Pour des raisons de sécurité, lire cette notice d'instructions attentivement avant d'utiliser cet accessoire. Toutes non-observations des instructions causeront des dommages aux personnes et/ou à l'accessoire.**

Cette notice d'instructions est destinée à l'opérateur, au régleur et à l'agent de maintenance.

Cette notice d'instructions est une partie importante de votre équipement. Elle donne des règles et des guides qui vous aideront à utiliser cet accessoire sûrement et efficacement. Vous devez vous familiariser avec les fonctions et le fonctionnement en lisant attentivement cette notice d'instructions. Pour votre sécurité, il est en particulier très important que vous lisiez et observiez toutes les recommandations sur l'accessoire et dans cette notice d'instructions.

Ces recommandations doivent être strictement suivies à tout moment lors de l'emploi et de l'entretien de l'accessoire. Un manquement au suivi des guides et avertissements de sécurité de la notice d'instructions et sur l'accessoire et/ou une utilisation différente de celle préconisée dans la notice d'instructions peut entraîner une défaillance de l'accessoire et/ou des blessures.

Veillez conserver cette notice d'instructions avec l'accessoire ou dans un endroit facilement accessible à tout moment pour vous y référer ultérieurement. Assurez-vous que toute personne impliquée dans l'utilisation de cet

accessoire peut la consulter périodiquement. Si la notice d'instructions vient à être perdue ou endommagée, veuillez nous consulter ou consulter votre revendeur afin d'en obtenir une nouvelle copie.

Utiliser toujours des composants et pièces SIDAMO. Le remplacement de composants ou de pièces autres que SIDAMO peut entraîner une détérioration de l'accessoire et mettre l'opérateur en danger.

Cette notice décrit les consignes de sécurité à appliquer par l'utilisateur. Il est de la responsabilité de l'employeur ou de l'utilisateur, suivant l'article L.4122-1 du code du travail, de prendre soin de sa santé et de sa sécurité et de celles des autres personnes concernées par ces actes ou omissions, conformément, en particulier, aux instructions qui lui sont données.

L'employeur doit réaliser une évaluation des risques particuliers liés à son activité, doit former les travailleurs à l'accessoire et à la prévention de ces risques, et informe de manière appropriée les travailleurs chargés de l'utilisation ou de la maintenance des équipements de travail, des instructions ou consignes les concernant.

**2. PICTOGRAMMES**

**2.1. PICTOGRAMMES PRESENTS DANS CETTE NOTICE D'INSTRUCTIONS**



Danger direct pour les personnes et dommages de l'accessoire.



Dommages possibles de l'accessoire ou de son environnement.



Port de chaussures de sécurité obligatoire.



Port de gants de protection obligatoire.



Port de lunettes de protection obligatoire.



Port de protection auditive obligatoire.



Lire attentivement la notice d'instructions.



Ne porter aucun vêtement ample, de manches larges, de bracelets, de montre, d'alliance, de bijoux, de cravate, de foulard ou tout autre objet risquant de s'accrocher aux éléments mobiles de l'accessoire.



Si nécessaire, porter une protection respiratoire pour réduire le risque d'inhalation de poussières dangereuses.

Porter des coiffes pour les cheveux longs.



Note.



Niveau de capacité technique : opérateur, utilisateur.



Niveau de capacité technique : régleur, entretien.



Niveau de capacité technique : agent de maintenance.

### 3. SECURITE

#### 3.1. PRESCRIPTIONS GENERALES DE SECURITE



**Pour réduire les risques d'incendie, de choc électrique, de choc mécanique et de blessure des personnes lors de l'utilisation des outils électriques, respecter les prescriptions de sécurité de base.**

Cette notice d'instructions ne prend en compte que les comportements raisonnablement prévisibles.

Nos accessoires sont conçus et réalisés en considérant toujours la sécurité de l'opérateur.

L'accessoire est interdit aux jeunes travailleurs âgés de moins de dix-huit ans.

Nous déclinons toute responsabilité pour tout dommage dû à l'inexpérience, à une utilisation incorrecte de l'accessoire et/ou à son endommagement et/ou au non-respect des instructions et règles de sécurité contenues dans cette notice d'instructions.

En règle générale, les accidents surviennent toujours à la suite d'une mauvaise utilisation ou d'une absence de lecture de la notice d'instructions.

Nous vous rappelons que toute modification de l'accessoire entraînera un désengagement de notre part.

Vérifier la présence, l'état et le fonctionnement de toutes les protections avant de débiter le travail.

S'assurer que les pièces mobiles fonctionnent correctement, qu'il n'y a pas d'éléments endommagés et que l'accessoire fonctionne parfaitement pendant sa mise en service.

Seul le personnel qualifié et autorisé est accepté à réparer ou remplacer les pièces endommagées.

Conserver une zone de travail propre et ordonnée.

Veiller à ce que toute la zone de travail soit visible de la position de travail.

Des aires de travail et des établis encombrés sont une source potentielle de blessures.

Ne pas utiliser l'accessoire avec une carotteuse à l'extérieur, quand les conditions générales météorologiques et ambiantes ne le permettent pas, ou dans des locaux très humides. Le réserver pour un usage intérieur, dans un endroit sec et aéré et sans présence de liquides inflammables ou de gaz.

Positionner l'accessoire dans une zone de travail suffisamment éclairée.

Proscrire les personnes non autorisées dans la zone de travail, particulièrement les enfants et les animaux, de toucher les outils ou les câbles électriques et les garder éloignés de la zone de travail.

Ne jamais s'éloigner de l'accessoire en cours de fonctionnement. Ne s'éloigner de l'accessoire que lorsque la carotteuse installée est complètement à l'arrêt.



Ne pas forcer l'outil, il fera un meilleur travail et sera plus sûr au régime pour lequel il est prévu.

Ne pas forcer les petits outils pour réaliser le travail correspondant à un outil plus gros.

Ne pas utiliser les outils pour des travaux pour lesquels ils ne sont pas prévus.



Ne pas présumer de ses forces.

Toujours garder une position stable et un bon équilibre.

Surveiller ce que l'on fait, faire preuve de bon sens.

Ne pas utiliser l'accessoire en état de fatigue.

Toujours utiliser les deux mains pour faire fonctionner cet accessoire.

L'utilisation de tout accessoire, autre que ceux décrits dans la notice d'instructions, peut présenter un risque de blessures des personnes.

L'utilisateur est responsable de son accessoire et s'assure que :

- Le bâti de carottage est utilisé par des personnes ayant eu connaissance des instructions et autorisées à le faire.
- Les règles de sécurité ont bien été respectées.
- Les utilisateurs ont été informés des règles de sécurité.
- Les utilisateurs ont lu et compris la notice d'instructions.
- Les responsabilités pour les opérations de maintenance et d'éventuelles réparations ont bien été assignées et observées.
- Les défauts ou dysfonctionnements ont été immédiatement notifiés à un réparateur agréé ou auprès de votre revendeur.
- Le bâti de carottage doit être utilisé dans les domaines d'application décrits dans cette notice.
- Toute utilisation autre que celle indiquée sur la présente notice d'instructions peut constituer un danger.
- Les protections mécaniques ne doivent pas être enlevées.
- Aucune modification et/ou reconversion ne doit être effectuée.

SIDAMO décline toute responsabilité pour des dommages causés aux personnes, animaux ou objets par suite de non-respect des instructions et règles de sécurité contenues dans cette notice d'instructions.

### 3.2. PRESCRIPTIONS PARTICULIERES DE SECURITE



#### Prescriptions particulières de sécurité pour le bâti de carottage.

Cette notice d'instructions est un complément à l'utilisation d'une carotteuse portative de la gamme PRO SIDAMO.

Veillez suivre les recommandations de nos carotteuses portatives de la gamme PRO SIDAMO indiquées dans leur notice d'instructions et plus précisément les prescriptions particulières de sécurité avant d'utiliser ce bâti de carottage. Avant utilisation, le bâti de carottage doit être monté correctement dans son ensemble.

Positionner et fixer correctement le bâti de carottage sur une surface suffisamment plate et non glissante, de sorte qu'il soit le plus stable possible, sans obstacles et bien éclairé.

Ne pas utiliser le bâti de carottage si la carotteuse n'est pas fixée correctement.

Attention au risque d'écrasement, la carotteuse et le bâti de carottage ont un poids conséquent lors du montage et de la manipulation.

Ne pas trop se pencher lors de l'utilisation. Adopter une position stable et garder l'équilibre à tout moment. Le bâti sera mieux contrôlé dans des situations inattendues.

Tout travail au-dessus de la tête est strictement interdit.

Porter des équipements de protection adaptés.

Porter toujours des lunettes de protection.

Le port d'équipements de protection tels qu'une protection respiratoire (pour réduire le risque d'inhalation de poussières dangereuses), des chaussures de sécurité (contre les chocs et glissades), une protection auditive (contre le bruit), selon le travail à effectuer, réduit le risque de blessures.

Dans tous les cas, rester concentré sur le travail.

Pour toutes les opérations présentant des risques de coupure, brûlure, pincement, happement, enroulement, écrasement notamment chargement et déchargement des matériaux à carotter, changement de couronne, manipulation du matériau, arrêter la carotteuse et porter des gants de protection.

Veiller à ce qu'aucune personne ne se trouve dans le passage des débris et poussières provoqués par le carottage.

Maintenir toujours correctement le bâti de carottage avec les deux mains.

Tenir les mains à distance des zones de carottage quand la carotteuse est en fonctionnement.

Ne pas toucher la couronne en mouvement.

Ne pas commencer le carottage en butée contre le matériau.

Ne pas heurter la couronne sur le matériau à carotter mais appliquer une pression progressive.

Éviter tout contact corporel avec des surfaces mises à la terre telles que les tuyaux, les radiateurs, les cuisinières et réfrigérateur. Il y a un risque de choc électrique si le corps est mis à la terre.

Il est très important d'empêcher le renversement de l'eau sur la zone environnante, créant en cela un risque de glissade.

Lorsque la carotteuse est arrêtée, la couronne continue sa rotation quelques secondes avant son arrêt complet.

Avant d'effectuer toute opération de mise en position du bâti et de la carotteuse, de changement de couronne ou d'enlèvement des déchets de matériau, arrêter la carotteuse.

Déconnecter l'alimentation électrique pour toute opération plus importante (maintenance, entretien, ...).

Ne pas ajouter d'accessoires supplémentaires en vue d'opérations pour lesquelles ils ne sont pas conçus.

L'utilisation d'un accessoire inapproprié est synonyme de risques d'accidents.

Maintenir toujours le bâti de carottage propre.

Ne pas nettoyer le bâti de carottage lorsque la couronne est en mouvement.

Pour le nettoyage, porter des lunettes et des gants de protection, et utiliser un pinceau et un chiffon propre et sec.

Ne pas immerger le bâti dans l'eau, ni le laver avec un jet d'eau sous pression.

Ne pas utiliser de solvant ou de détergents agressifs.

Maintenir toujours la zone de travail propre et non encombrée.

Vérifier que les parties mobiles sont bloquées, lors du déplacement du bâti de carottage.

Stocker le bâti dans un endroit sec et hors de portée des enfants.



Les accidents sont généralement la conséquence de :

- Absence d'accessoires qui permettent de maintenir correctement le matériau à carotter.
- Désordre : les accessoires, s'ils existent, ne sont pas rangés et l'opérateur ne les trouvant pas, s'en passe.
- Un mode opératoire inapproprié ou dangereux.
- Une formation, un apprentissage, et/ou une expérience insuffisante des opérateurs pour l'utilisation de l'accessoire.
- Absence des carters de protection pendant l'utilisation de l'accessoire.
- Des vêtements non ajustés, l'absence de lunettes pour certains travaux.

### 3.3. PROTECTION DE L'OPERATEUR



Pour la sécurité de l'opérateur, veiller à ce que les parties non travaillantes soient toujours recouvertes par un carter de protection.

Cet accessoire est conçu pour un seul opérateur.  
L'opérateur doit porter des équipements de protection individuelle adaptés :

- Pendant l'utilisation :
  - Lunettes de protection.
  - Protection auditive.
  - Chaussures de sécurité.
  - Gants de protection.
  - Protection respiratoire.
- Pendant le nettoyage de l'accessoire ou le changement d'outil :
  - Lunettes de protection.
  - Chaussures de sécurité.
  - Gants de protection.



L'opérateur doit porter des vêtements ajustés et si nécessaire des coiffes pour cheveux longs.

L'opérateur ne doit pas porter par exemple :

- De vêtement ample, de manches larges.
- De bracelets, de montre, d'alliance, de bijoux, de cravate, de foulard.
- Tout autre objet risquant de s'accrocher aux éléments mobiles de l'accessoire.
- Porter des coiffes pour les cheveux longs.



## 4. DESCRIPTIF ET FONCTIONNEMENT

### 4.1. APPLICATION PREVUE DU BATI

Le bâti de carottage BC200 est un accessoire conçu et réalisé uniquement pour un montage avec les carotteuses portatives de la gamme PRO SIDAMO (PROCD182-S ou PROCD182).

Dans le cas d'une mauvaise utilisation ou d'un montage de l'accessoire avec des machines différentes de celles citées ci-avant, le constructeur déclinera toute responsabilité.

Dans de bonnes conditions d'utilisation et de maintenance, la sécurité du fonctionnement et le travail sont garantis pour plusieurs années.

Pour ce faire, explorer l'accessoire dans ses différentes fonctions.

### 4.2. CARACTERISTIQUES

- Bâti de carottage polyvalent pour carotteuses.
- Collier support de fixation carotteuse à attache rapide.
- Guide mobile sur 8 roulements à billes avec réglage fin.
- Incluable de 0 à 45° avec graduation.
- Fixation par ancrage.
- 3 boulons de réglage de position.
- Cabestan réversible.
- Poignée de cabestan multifonction.
- Transportable avec poignée de transport.
- Accessoires livrés de série :
  - Poignée de cabestan.
  - Adaptateur carotteuse.
  - Kit de fixation.
  - Clés de service 19 mm.

Bâti	Pour carotteuse portable	Type	Carottage maxi (mm)	Course (mm)	Angle de carottage	Dimensions colonne (L x l x H) (mm)	Dimensions base (mm)	Fixation	Poids (kg)	Dimensions (L x l x H) (mm)
BC 200	PROCD182-S PROCD182	Incluable	Ø 202	500	0 à 45°	67 x 50 x 850	350 x 240	rapide	10,5	361 x 250 x 890

4.3. DESCRIPTIF DU BATI

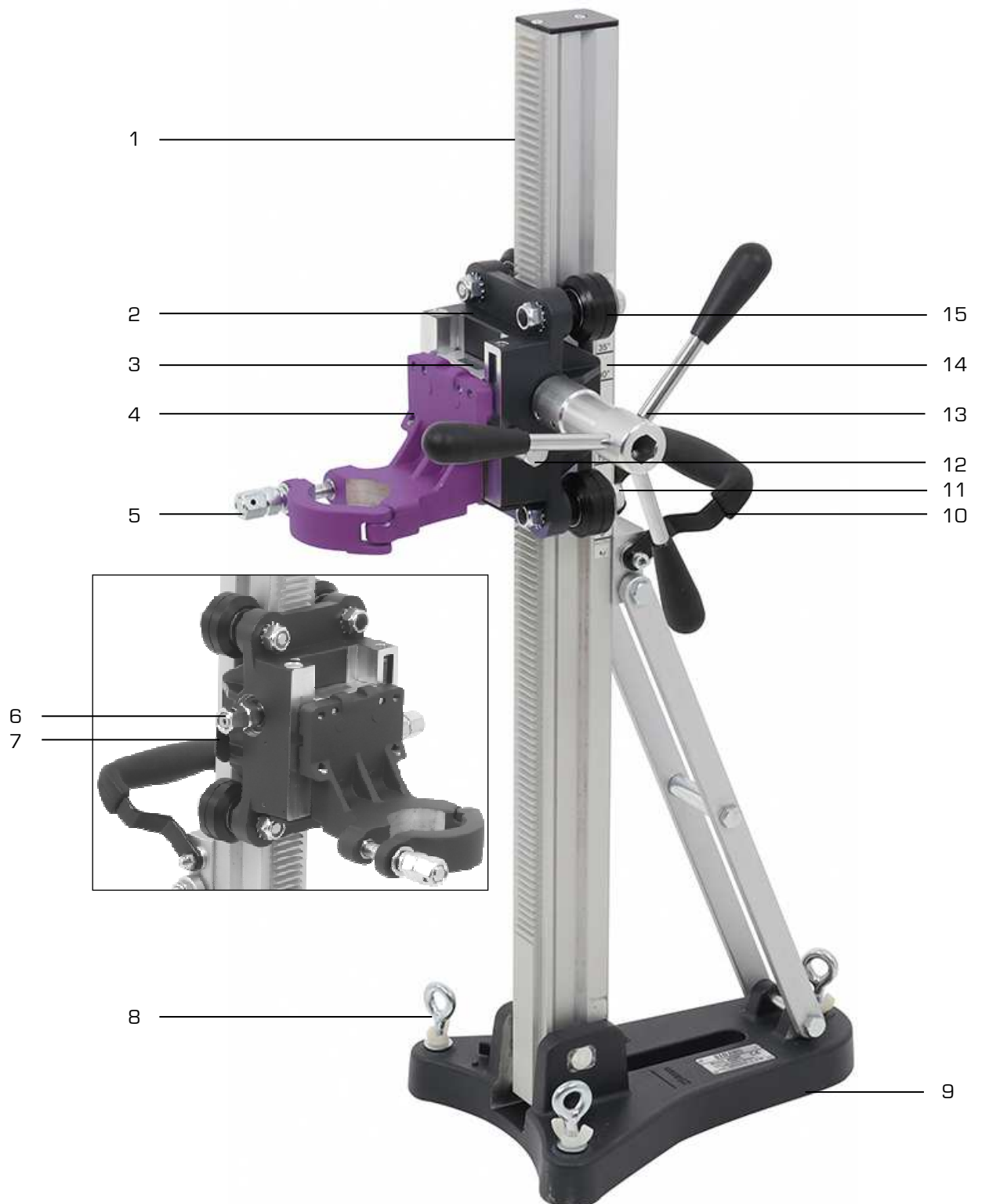


Figure 1

- |   |   |
|---|---|
| 1. Colonne                                | 9. Base                                 |
| 2. Guide mobile                           | 10. Poignée de transport                |
| 3. Support adaptateur carotéuse           | 11. Axe de verrouillage d'angle         |
| 4. Adaptateur carotéuse                   | 12. Axe de blocage adaptateur carotéuse |
| 5. Axe de serrage adaptateur carotéuse    | 13. Poignée de cabestan                 |
| 6. Axe de levage du guide mobile          | 14. Graduation inclinaison              |
| 7. Levier de verrouillage du guide mobile | 15. Patin guide mobile                  |
| 8. Boulon de réglage de position          |   |

## 5. INSTALLATION

### 5.1. ○○○ CONDITIONNEMENT



**Un petit sac anti-humidité peut se trouver dans l'emballage. Ne pas le laisser à la portée des enfants et le jeter.**

Le bâti de carottage est conditionné et fourni avec ses accessoires dans un emballage en carton, facilitant la manutention, le transport et le stockage.

Lors du déballage, sortir chaque élément du bâti, vérifier l'état général puis procéder à l'assemblage.

Vérifier la propreté du bâti.

Si le produit ne vous semble pas correct ou si des éléments sont cassés ou manquants, contacter votre vendeur.

Conserver la notice d'instructions pour y faire référence ultérieurement.

### 5.2. ○○○ MANUTENTION ET TRANSPORT

Compte tenu du poids (10,5 kg) et des dimensions du bâti, la manutention et la mise en place peuvent s'effectuer avec une seule personne.

### 5.3. ○○○ MISE EN PLACE DU BATI



**Environnement de l'installation :**

- Température ambiante comprise entre +5°C et +35°C.
- Humidité relative de l'air ne dépassant pas 90%.
- Ventilation du lieu d'installation suffisante.
- Zone de travail suffisamment éclairée pour un travail en toute sécurité : l'éclairage doit être de 300 LUX.

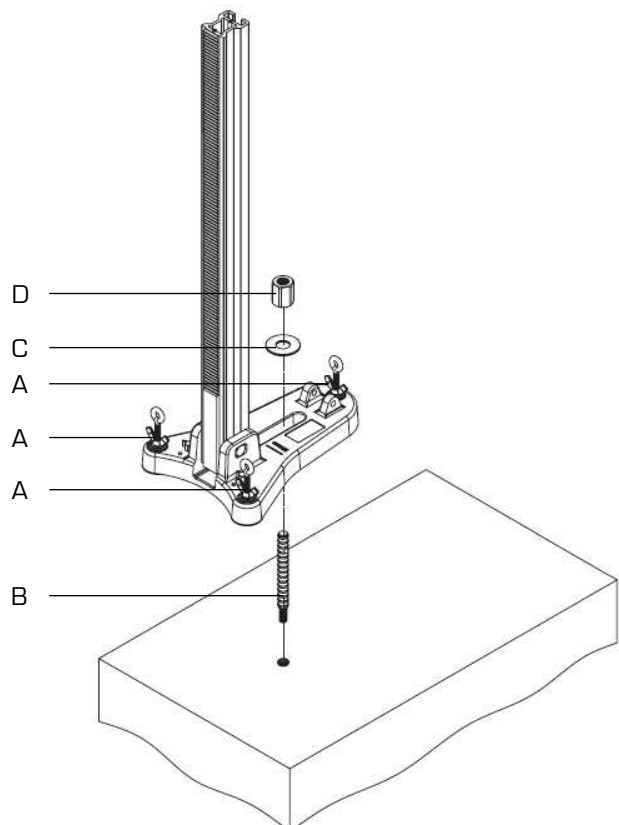
Monter correctement le bâti de carottage dans son ensemble.

Placer correctement le bâti de carottage, à l'aide des boulons de réglage de position (A), sur une surface suffisamment plate et non glissante, de sorte qu'il soit le plus stable possible, sans obstacles et bien éclairé.

Après avoir déterminé la position de travail souhaitée pour le bâti, utiliser le kit de fixation pour fixer le bâti :

1. Percer un trou de taille appropriée (M12) pour l'ancrage.
2. Insérer la longue tige filetée (B) avec la rondelle (C) et l'écrou (D) du kit de fixation afin de fixer la base.
3. Avant de serrer complètement l'écrou (D), vérifier le niveau du bâti à l'aide de la bulle située sur le guide mobile (2 fig. 1).
4. Si nécessaire, desserrer les vis papillon des boulons de réglage de position et les ajuster pour obtenir le niveau souhaité. Puis resserrer les vis papillon des boulons de réglage de position.
5. Serrer l'écrou de fixation (D) qui fixe la base à la surface de travail.

Ne pas utiliser l'accessoire avec une carotreuse à l'extérieur, quand les conditions générales météorologiques et ambiantes ne le permettent pas, ou dans des locaux très humides. Le réserver pour un usage intérieur, dans un endroit sec et aéré et sans présence de liquides inflammables ou de gaz.





**6. REGLAGE**



Cette notice d'instructions est un complément à l'utilisation d'une carotteuse portative de la gamme PRO SIDAMO.



Veillez suivre les recommandations de nos carotteuses portatives de la gamme PRO SIDAMO indiquées dans la notice d'instructions et plus précisément les prescriptions particulières de sécurité avant d'utiliser ce bâti de carottage.

**6.1. ANGLE D'INCLINAISON DE CAROTTAGE**



Déconnecter l'alimentation électrique de la carotteuse avant de réaliser cette opération.



Attention au risque d'écrasement, la carotteuse et le bâti de carottage ont un poids conséquent lors du montage et de la manipulation.

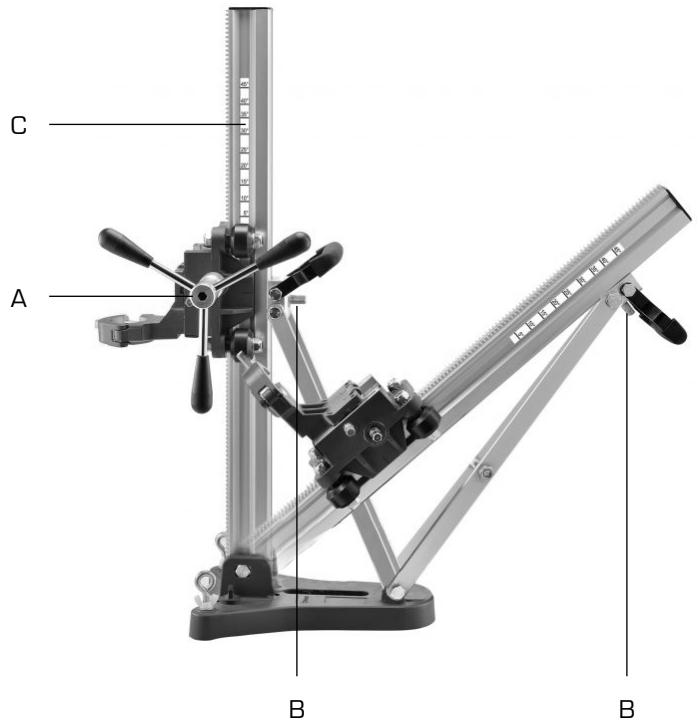


Port de gants de protection et de chaussures de sécurité obligatoire.

L'angle de carottage du bâti peut être incliné de 0 à 45°.

Pour ajuster l'angle d'inclinaison :

1. Desserrer avec la poignée de cabestan (A) l'axe de verrouillage d'angle (B).
2. Se reporter à la graduation sur la colonne (C) indiquant l'angle.
3. Régler l'angle souhaité.
4. Resserrer l'axe de verrouillage d'angle (B).



Ne pas trop serrer l'axe de verrouillage d'angle. Ne serrer que ce qui est nécessaire pour que l'axe de verrouillage d'angle soit bien verrouillé. Un serrage excessif pourrait déformer la colonne.

✓ Le bâti BC200 se replie complètement pour un rangement facile.

**7. MONTAGE**



Cette notice d'instructions est un complément à l'utilisation d'une carotteuse portative de la gamme PRO SIDAMO.



Veillez suivre les recommandations de nos carotteuses portatives de la gamme PRO SIDAMO indiquées dans la notice d'instructions et plus précisément les prescriptions particulières de sécurité avant d'utiliser ce bâti de carottage.

**7.1.  AVEC LA CAROTTEUSE PROCD182-S**



Déconnecter l'alimentation électrique de la carotteuse avant de réaliser cette opération.



Attention au risque d'écrasement, la carotteuse et le bâti de carottage ont un poids conséquent lors du montage et de la manipulation.



Port de gants de protection et de chaussures de sécurité obligatoire.

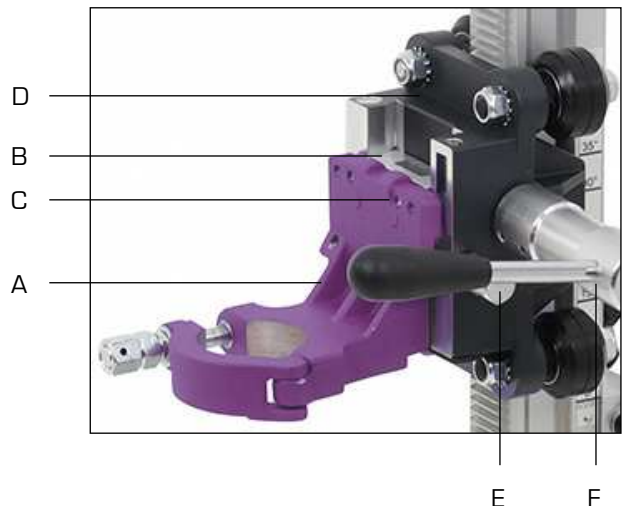
**A. Adaptateur carotteuse**

1. Fixer correctement l'adaptateur de la carotteuse (A) sur son support (B) à l'aide des quatre vis (C) [visser à l'intérieur du support].
2. Glisser correctement le support adaptateur (B) sur le guide mobile (D).



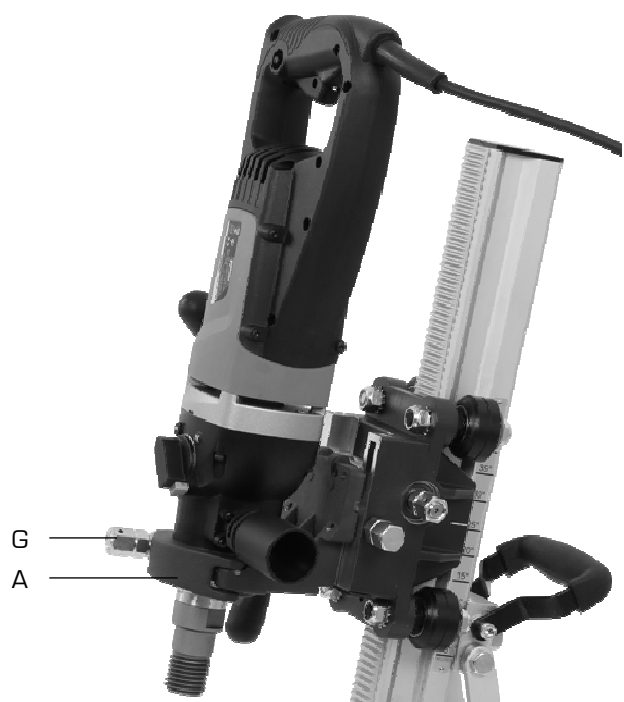
Vérifier le sens du montage.

3. Serrer correctement l'axe de blocage adaptateur carotteuse (E) à l'aide de la poignée de cabestan (F).



**B. Carotteuse PROCD182-S**

1. Retirer la poignée latérale de la carotteuse.
2. Insérer correctement la carotteuse en butée contre l'adaptateur de la carotteuse (A).
3. Serrer correctement l'axe de serrage adaptateur carotteuse (G) à l'aide de la poignée de cabestan (F).



7.2.  AVEC LA CAROTTEUSE PROCD182



Déconnecter l'alimentation électrique de la carotteuse avant de réaliser cette opération.



Attention au risque d'écrasement, la carotteuse et le bâti de carottage ont un poids conséquent lors du montage et de la manipulation.



Port de gants de protection et de chaussures de sécurité obligatoire.

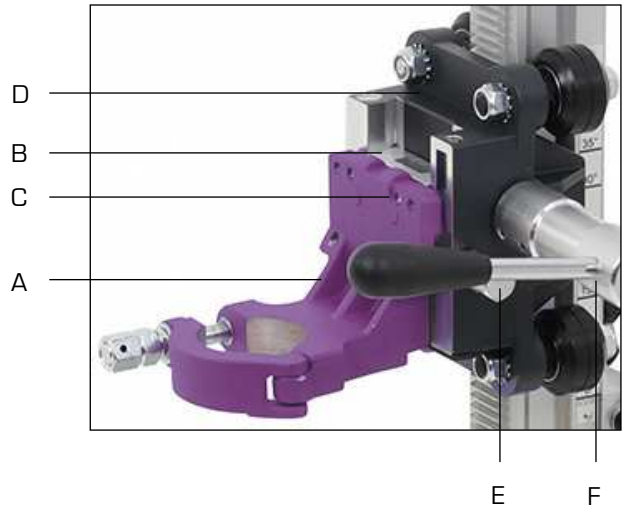
**C. Adaptateur carotteuse**

4. Fixer correctement l'adaptateur de la carotteuse (A) sur son support (B) à l'aide des quatre vis (C) (visser à l'intérieur du support).
5. Glisser correctement le support adaptateur (B) sur le guide mobile (D).



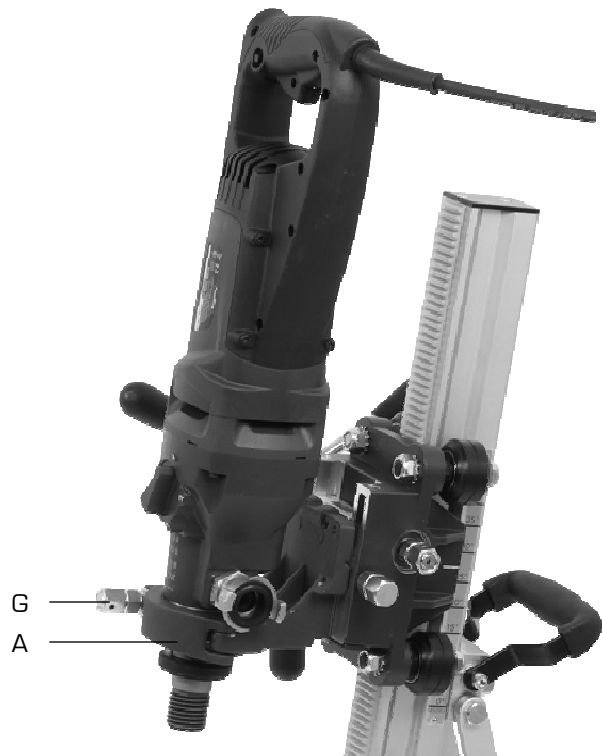
Vérifier le sens du montage.

6. Serrer correctement l'axe de blocage adaptateur carotteuse (E) à l'aide de la poignée de cabestan (F).



**D. Carotteuse PROCD182**

4. Retirer la poignée latérale de la carotteuse.
5. Insérer correctement la carotteuse en butée contre l'adaptateur de la carotteuse (A).
6. Serrer correctement l'axe de serrage adaptateur carotteuse (G) à l'aide de la poignée de cabestan (F).



## 8. UTILISATION

## 8.1. ○○○ PROCEDURE DE CAROTTAGE



Port des équipements de protection individuelle adaptés obligatoire.



Avant d'effectuer toute opération de mise en position de la carotteuse, de changement de couronne ou d'enlèvement des déchets de matériau, arrêter et déconnecter la carotteuse.



Avant d'effectuer un carottage, s'assurer que le matériau à carotter est correctement maintenu afin d'éviter qu'elle ne change de position pendant le carottage.

Éviter une position du corps anormale, celui-ci devra toujours être en équilibre et sûr.



Tout travail au-dessus de la tête est strictement interdit.



Tenir les mains à distance des zones de carottage quand la carotteuse est en fonctionnement.

Ne pas toucher la couronne en mouvement, risque de coupure.



Lors du carottage, risque de projection de débris.




Avant toute utilisation, s'assurer qu'aucun outil ou clé de serrage ne se trouve sur la carotteuse.



Lors d'un carottage à eau, contrôler fréquemment la présence d'eau afin que la couronne soit toujours refroidie.

## Cycle d'opération

## A. Instruction de carottage :

1. Vérifier que la couronne est en bon état.
2. Choisir la vitesse en fonction du diamètre de carottage utilisé et du carottage.
3. Introduire une aspiration dans la carotteuse pour une utilisation à sec.
4. Introduire l'eau dans la carotteuse pour une utilisation à eau.
5. Utiliser la micro-percussion pour une utilisation à sec.
6. S'assurer que le bâti de carottage est bien positionné et fixé correctement, sur une surface suffisamment plate et non glissante, de sorte qu'il soit le plus stable possible, sans obstacles et bien éclairé.
7. S'assurer que la carotteuse est bien fixée avec le bâti.
8.  Se positionner toujours derrière le bâti en manipulant la poignée. Adopter une position stable et garder l'équilibre à tout moment. La carotteuse sera mieux contrôlée dans des situations inattendues.
9. S'assurer que le matériau n'est pas en contact avec la couronne.
10. Mettre en fonctionnement la carotteuse.
11. Laisser le temps à la couronne de prendre sa vitesse.
12. Pour l'utilisation à eau, attendre que la couronne soit refroidie par l'eau.
13. Réaliser, à l'aide de la poignée de cabestan, le carottage en appliquant un effort constant sans forcer sur le matériau, commencer et terminer en carottant lentement afin d'avoir une haute qualité de finition de carottage.
14. Si le carottage est réalisé en avançant trop rapidement, le carottage sera forcé ce qui donnera une mauvaise qualité de finition ou risquera de casser la couronne.
15. Relever la couronne avec précaution une fois le carottage terminé.



Ne pas freiner ou bloquer la couronne en effectuant des pressions trop importantes.

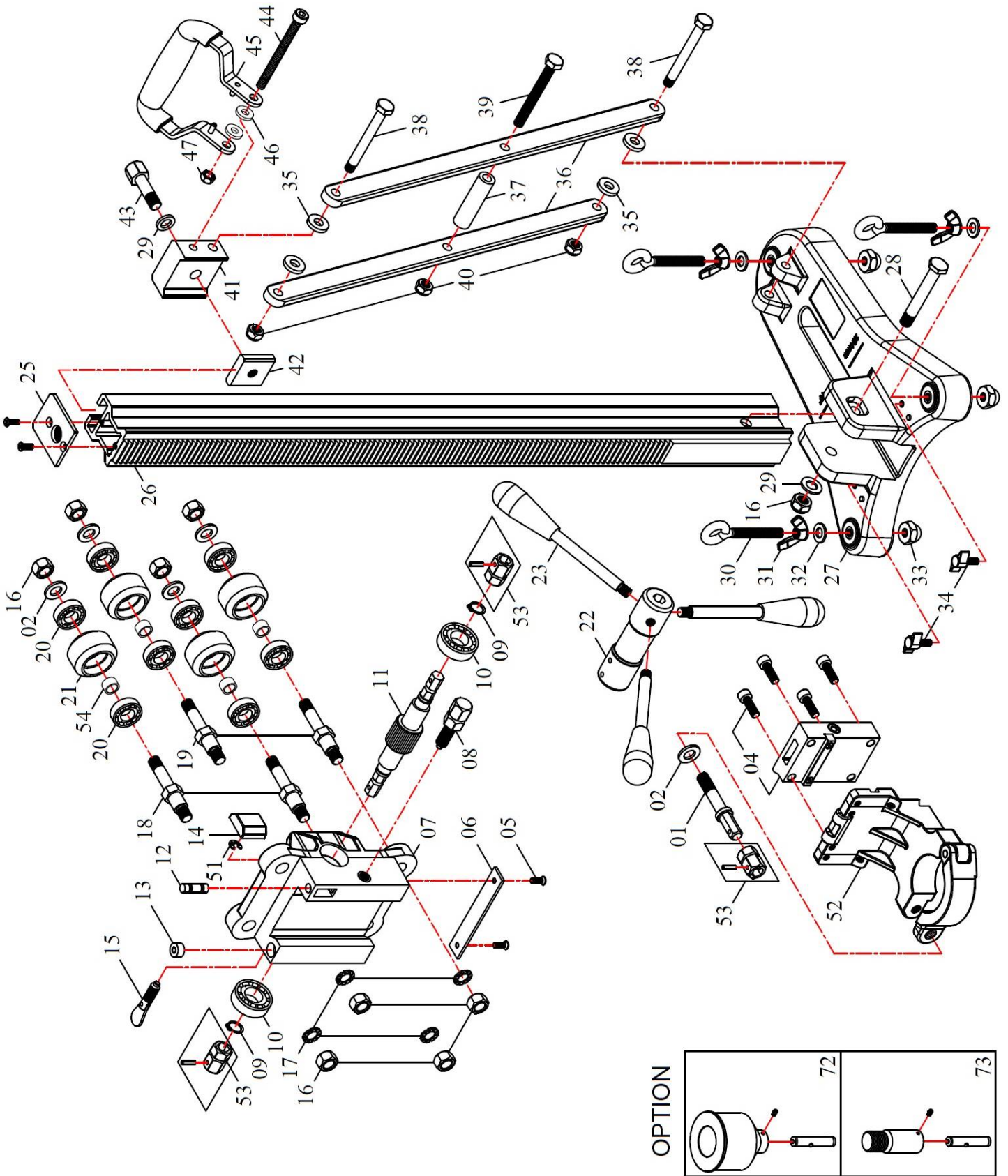
Laisser le temps à la couronne de prendre sa vitesse demandée avant de commencer à carotter.

## B. Arrêt :

1. Lorsque le carottage est effectué, arrêter la carotteuse.
2. Attendre l'arrêt complet de la couronne avant de changer un matériau ou de changer l'angle de carottage.

**9. VUE ECLATEE**

VUE ECLATEE BC 200 (VUE 01)



NOMENCLATURE VUE ECLATEE BC 200 (VUE 01)

Repère	Référence	Désignation	Quantité	Remarque
01	-	AXE DE SERRAGE ADAPTATEUR M12	1	
02	-	RONDELLE PLATE 1/2"xØ23x2	5	
04	20195677	SUPPORT ADAPTATEUR	1	
05	20195678	VIS TETE PLATE M5x12xP0,8	4	
06	20195679	PLAQUE GUIDE MOBILE	1	
07	20195680	GUIDE MOBILE	1	
08	20195681	AXE BLOCAGE ADAPTATEUR	1	
09	20195682	CIRCLIP S-15	2	
10	20195683	ROULEMENT 6002	2	
11	20195684	AXE LEVAGE GUIDE MOBILE	1	
12	20195685	NIVEAU A BULLE	1	
13	20195686	NIVEAU A BULLE CIRCULAIRE	1	
14	20195687	PAD PLASTIQUE	1	
15	20195688	LEVIER DE VERROUILLAGE M10xP1,5	1	
16	20195689	ECROU FREIN M12xP1,75	9	
17	20195690	RONDELLE ETOILE EXTERNE M12	4	
18	20195691	AXE GAUCHE PATIN DE GUIDAGE	2	
19	20195692	AXE DROIT PATIN DE GUIDAGE	2	
20	20195693	ROULEMENT 6201	8	
21	20195694	PATIN DE GUIDAGE	4	
22	20195695	SUPPORT BRAS	1	
23	20597212	BRAS	3	
25	20195696	CACHE	1	
26	20195697	COLONNE	1	
27	20195698	BASE	1	
28	20195699	BOULON PIVOT COLONNE/BASE	1	
29	20195700	RONDELLE PLATE Ø12xØ23x2,0	2	
30	20195701	BOULON A OEIL	3	
31	20195702	ECROU A OREILLES M10xP1,5	3	
32	20195703	RONDELLE PLATE Ø10xØ23x2	3	
33	20195704	ECROU BORGNE M10xP1,5	3	
35	20195705	RONDELLE PLATE	4	
36	20195706	MONTANT	2	
37	20195707	ENTRETOISE	1	
38	20195708	BOULON PIVOT MONTANT	2	
39	20195709	BOULON HEXAGONAL M10x95LxP1,5	1	
40	20195710	ECROU FREIN M10xP1,5	3	
41	20195711	BLOC VERROUILLAGE MONTANT	1	
42	20195712	PLAQUE BLOC VERROUILLAGE MONTANT	1	
43	20195713	AXE DE VERROUILLAGE D'ANGLE	1	
44	20195714	VIS M8x85xP1,25	1	
45	20195715	POIGNEE FRONTALE	1	
46	20195716	RONDELLE PLATE Ø8xØ20x3	2	
47	20195717	ECROU FREIN M8xP1,25	1	
51	20195718	CIRCLIP E-7	1	
52	20195719	ADAPTATEUR Ø60	1	
53	20195720	ECROU HEXAGONAL	3	
54	20195721	ENTRETOISE Ø12xØ16x9,1	4	
72	20116250	POINTEUR LASER 1"1/4	1	
73	20116249	POINTEUR LASER R1/2	1	

## 10. GARANTIE

Dans le cas d'une prise sous garantie, celle-ci s'effectuera uniquement auprès d'un service après-vente agréé.

L'accessoire est garanti 2 ans à compter de sa date d'achat par l'utilisateur. Ne sont pas concernés par la garantie les accessoires et les consommables.

La facture faisant office de bon de garantie est à conserver.

La garantie consiste uniquement à réparer ou remplacer gratuitement les pièces défectueuses ; après expertise du constructeur.

Pour toutes demandes de renseignements ou de pièces concernant l'accessoire, toujours mentionner correctement les informations décrites sur la plaque signalétique.

La garantie exclut toute responsabilité pour les dommages occasionnés par l'utilisateur ou par un réparateur non agréé de la société SIDAMO.

La garantie ne couvre pas les dommages consécutifs, directs ou indirects, matériels ou immatériels, causés aux personnes ou aux choses à la suite des pannes ou arrêts de l'accessoire.

La garantie ne peut être accordée à la suite de :

- Une utilisation anormale.
- Une manœuvre erronée.
- Une modification électrique.
- Un défaut de transport, de manutention ou d'entretien.
- L'utilisation de pièces ou d'accessoires non d'origine.
- Des interventions effectuées par du personnel non agréé.
- L'absence de protection ou dispositif sécurisant l'opérateur.

Le non-respect des consignes précitées exclut votre accessoire de notre garantie.

Les marchandises voyagent sous la responsabilité de l'acheteur à qui il appartient d'exercer tout recours à l'encontre du transporteur dans les formes et délais légaux.

**11. CERTIFICAT DE GARANTIE****CERTIFICAT DE GARANTIE « ORIGINALE »**

Le [Constructeur/Importateur] soussigné :

**SIDAMO**

**Z.I. DES GAILLETROUS - 41260 LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR**

Certifie que l'accessoire neuf ci-après :

- Désignation : BÂTI DE CAROTTAGE
- Marque : **SIDAMO**
- Modèle : BC 200
- Référence : 20116046
- N° de série :

Est construit conformément à la législation française.

Fait à la Chaussée-Saint-Victor  
Le



JÉRÔME GERMAIN  
Directeur Général

Personne autorisée à constituer le dossier technique :

- M. GERMAIN - SIDAMO - Z.I. DES GAILLETROUS - 41260 LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR

 <p><b>SIDAMO</b> OUTILS &amp; SERVICES TECHNIQUES</p> <p>Siège social - Livraison : Z.I. DES GAILLETROUS - 41260 LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR Adresse postale : Z.I. DES GAILLETROUS - CS 53404 - 41034 BLOIS CEDEX Tél : 02 54 90 28 28 - Fax : 0 897 656 510 - Mail : sidamo@sidamo.com - www.sidamo.com Entreprise certifiée ISO 9001 - ISO 14001</p>	 <p>SERVICE UTILISATEUR Tél : 02 54 74 02 16</p>
<p>Dans le souci constant d'améliorer la qualité de ses produits, SIDAMO se réserve le droit d'en modifier les caractéristiques. Les informations, les photos, les vues éclatées et les schémas contenus dans ce document ne sont pas contractuels.</p>	<p>Edition octobre 2021 Notice BC200</p>